

Enseigner la pole dance

RS7388 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	133, 134, 333
Formacode(s)	15436, 45028, 45085
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2027

Certificateur(s)

SITI · SIRET : 79367396300021

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Enseigner la pole dance » a pour objet l'acquisition des compétences nécessaires à la création, l'animation et l'adaptation de séances de pole dance, en prenant en compte les spécificités du public (débutants, intermédiaires, avancés, adolescents, adultes et situation de handicap) et leurs objectifs personnels (renforcement musculaire, souplesse et bien-être). Elle s'adresse aux professionnels du sport et de l'animation (coach sportif, animateurs sportifs, professeur de danse et professeur de cirque) souhaitant acquérir les compétences complémentaires pour enseigner de la pole dance et intégrer cette discipline dans leur offre de cours.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les objectifs d'une séance de pole dance, en prenant en compte les attentes, les besoins, les niveaux et les contraintes physiques des participants, afin de concevoir une séance adaptée.

Élaborer une séquence d'exercices et de figures en alternant figures sur barre fixe et spin, en équilibre et au sol, afin de proposer une séance variée et maintenir l'engagement et la motivation des participants.

Présenter le déroulement de la séance en détaillant les étapes clés et les méthodes pédagogiques utilisées, dans le but d'expliquer les objectifs de la séance et de rassurer les participants.

Conduire une séance de pole dance en donnant des consignes, en montrant et en guidant les figures, en s'adaptant aux niveaux et contraintes des participants dans le but de favoriser leur progression et assurer leur sécurité.

Corriger les participants tout au long de la séance, en donnant des conseils personnalisés et en veillant à l'application des règles des compétitions de pole dance, pour améliorer leur technique.

Mesurer la satisfaction des participants en questionnant et en écoutant les retours afin d'améliorer et personnaliser les séances.

Appliquer les normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement s'appliquant aux Établissements Recevant du Public (ERP) en tenant à jour un carnet d'entretien du matériel et des fixations pour s'assurer que l'accueil des publics se fait dans des conditions légales.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La formation conduisant à la certification est accessible aux professionnels du sport, de la danse ou du cirque répondant à l'un des critères suivants :

- Être titulaire d'une certification du champ du sport de niveau 4 ou supérieur, figurant dans la liste de l'annexe II-1 du Code du sport, permettant l'encadrement et l'entraînement, notamment en vue de la compétition.
- Être titulaire d'une certification de danse de niveau 4 ou supérieur, permettant l'encadrement et l'entraînement, notamment en vue de la compétition.

- Être professionnel circassien justifiant d'une expérience attestée dans les arts du cirque.
- Justifier de deux années de pratique pole dance.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La certification est accessible aux professionnels du sport, de la danse ou du cirque répondant à l'un des critères suivants :

- Être titulaire d'une certification du champ du sport de niveau 4 ou supérieur, figurant dans la liste de l'annexe II-1 du Code du sport, permettant l'encadrement et l'entraînement, notamment en vue de la compétition.
- Être titulaire d'une certification de danse de niveau 4 ou supérieur, permettant l'encadrement et l'entraînement, notamment en vue de la compétition.
- Être professionnel circassien justifiant d'une expérience attestée dans les arts du cirque.
- Justifier de deux années de pratique pole dance.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de 3 personnes :

- le responsable de certification n'ayant eu aucun lien avec les candidats ;
- deux professionnels de l'enseignement de la pole dance externe à Studio évolution.

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2027
Date de dernière délivrance possible	26/05/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7388/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	400 € – 3 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	16
Parcours menés à terme	11
Taux d'achèvement	69 %
Période	01/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	22
----------------------	----

Montant total engagé	42 425 €
Coût moyen par dossier	1 928 €
Durée moyenne	37 h
Période	12/2025 – 08/2026
France compétences	65 %
Reste à charge titulaire	22 %
OPCO	12 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.